

Règlement de manoeuvre de l'artillerie

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'artillerie . Ière partie, Titre VII 75 DCA (remorque) : unités armées de matériels de 75 contre aéronefs sur remorque modèle 1917-1934

Publication : [Lieu de publication inconnu] : [Section technique de l'artillerie], Service du matériel] [1938 ?]

Description matérielle : 1 volume (201-V pages) ; 27 cm

Titre de couverture : [Règlement provisoire de manoeuvre concernant le service des pièces de 75 contre aéronefs sur remorque modèle 1917-1934.]

Autre variante du titre : [Titre VII 75 DCA (remorque). unités armées de matériels de 75 contre aéronefs sur remorque modèle 1917-1934.]

Note sur la publication, la production, etc. : Date supposée d'après le contenu du document

Sujet - Nom commun : Artillerie antiaérienne
Règlements militaires

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Règlements militaires